



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 121610

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les ampoules à néon. Le gouvernement australien a annoncé récemment son intention de remplacer progressivement dans tout le pays les ampoules électriques à incandescence par des ampoules à néon, plus écologiques, pour préserver l'environnement. Une première mondiale. Cette loi restreignant la vente d'ampoules ordinaires va permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'Australie de 4 millions de tonnes d'ici à 2012, et pourrait faire baisser de 66 % la facture d'électricité des ménages du pays. L'Australie ayant produit près de 565 millions de tonnes de gaz à effet de serre en 2004. Si le reste du monde suit cette direction, cela réduira jusqu'à 5 fois la quantité d'énergie consommée par l'Australie. Selon les défenseurs australiens de l'environnement, cette décision ne représente qu'une partie infime des mesures à prendre. Ils ont appelé à fixer des objectifs nationaux plus ambitieux concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et les énergies renouvelables. Les ampoules à néon sont aujourd'hui plus chères que les ampoules ordinaires, mais consomment 80 % d'énergie en moins pour produire le même éclairage et durent plus longtemps, ce qui les rend plus efficaces sur le long terme. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121610

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 2007, page 3233